

# Alerte au DANGER

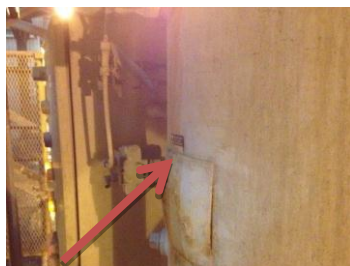


## Résumé du danger

### Risque de rupture des appareils sous pression en raison de la corrosion

Le 4 février 2015, l'inspecteur régional chargé du gaz et des chaudières pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) a procédé à l'inspection annuelle des appareils sous pression en usage dans une usine de transformation de produits miniers. L'inspection a mis en évidence des signes de corrosion entre les plaques d'identification métalliques et les parois des appareils sous pression, et ce, sur plusieurs réservoirs d'air.

Des analyses approfondies ont confirmé que les parois des appareils sous pression de trois réservoirs d'air étaient plus minces à certains endroits. Pour atténuer le risque de rupture, l'inspecteur a demandé à ce que le système d'alimentation en air soit coupé. Un périmètre d'exclusion de 30 mètres a été délimité pour que les travailleurs soient tenus à l'écart de la zone concernée pendant les réparations.



La plaque d'identification de l'appareil présente une déformation en raison de la corrosion



La zone de corrosion devient visible une fois que la plaque d'identification de l'appareil est retirée pour effectuer des contrôles non destructifs (CND)

## Pratiques de travail sécuritaires :

- Effectuer régulièrement des inspections visuelles sur les appareils sous pression;
- Avoir connaissance des signes de dommage physique ou de dégradation des appareils sous pression;
- Mettre les appareils « suspects » hors service;
- Vérifier les observations inhabituelles avec des contrôles ultrasoniques ou non destructifs de l'épaisseur.

Nous nous engageons envers la sécurité. Pour de plus amples renseignements sur la santé et la sécurité au travail, appelez-nous (sans frais) ou rendez-vous sur notre site Web.